

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL DE L'AUME sur la commune principale de l'AIOT 9 Rue de l'Aume 36270 Baraize.

La référence de votre dossier est A-3-QPS69C0LG et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/05/2023 à 12h03 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **44793076900016**

Raison sociale **EARL DE L'AUME**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

9 Rue de l'Aume

Montcocu

36270 BARAIZE

Signataire

Qualité : **Exploitant**

Référent

Fonction : **Exploitant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL DE L'AUME**

Description des activités :

L'EARL DE L'AUME est une exploitation agricole située sur la commune de BARAIZE. Monsieur RENAUD Laurent est seul associé exploitant. La surface de l'exploitation est de 188 ha avec des parcelles situées sur les communes de BARAIZE et d'EGUZON. L'exploitation comprend un atelier bovin viande conduit en système naisseur-engraisseur composé de 160 mères vaches de race limousine, 20 génisses d'1 an, 20 génisses de 2 ans et 9 taureaux. Les animaux non conservés pour le renouvellement sont commercialisés soit en maigre ou engraisés via des marchands de bestiaux. L'exploitation est également adhérente à l'organisation de producteurs ELVEA L'exploitation est déjà connue des ICPE pour un atelier vaches allaitantes et un stockage fourrages

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **9 Rue de l'Aume 36270 Baraize**

X : 591956

Y : 6597547

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Le projet comprend l'extension du stockage fourrages existant afin d'augmenter les capacités de stockage sur l'exploitation. La construction a pour dimensions 18m de longueur et 16m de largeur afin de pouvoir stocker 1440m³ de fourrages supplémentaires. Actuellement 200 bottes rondes de paille sont stockées en extérieur faute de surface suffisante dans le stockage existant. Cela implique la réalisation de meules bâchées qui nécessite un temps de travail conséquent pour la mise en place de la bâche et pour la reprise des fourrages. De plus, cette pratique représente un potentiel risque pour l'exploitation avec le travail en hauteur pour bien positionner la bâche. Le projet permettra ainsi d'arrêter ce stockage et d'améliorer également les conditions de conservation de la paille. La surface restante du projet permettra d'augmenter les capacités de stockage de foin afin de répondre à un besoin supplémentaire en fourrages par rapport aux conditions climatiques. Selon les années la période d'affouragement commence plus ou moins tôt notamment en 2022 avec le manque de pluie, qui a engendré une diminution de la pousse de l'herbe et donc une obligation d'affourager d'avantage les animaux aux champs. La surface supplémentaire permettra d'augmenter le nombre de bottes lorsque les conditions de récolte le permettent et ainsi garder une marge de sécurité. La capacité de stockage de fourrages passera de 5520 m³ à 6960m³ après projet. La capacité de l'atelier vaches allaitantes n'est pas modifiée

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 6960 m ³	Volume présent 1440 m ³	DC

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PC01 PLAN DE SITUATION-earl de l'aume.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

pc02' Périmètre de nuisance-earl de l'aume.pdf